



## PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 16 h, le 18 novembre 2004.

Sont présents :

M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec  
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier  
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président  
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président du comité exécutif

Sont également présents :

M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Est absent :

M. Marc Rondeau, directeur général

### Ouverture de la séance

Monsieur Michel Giroux préside la séance en l'absence du président et du vice-président, avec l'assentiment de tous les autres membres du comité exécutif. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

### Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 21 octobre 2004

#### **Résolution n° E-2004-79**

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 21 octobre 2004.

Adoptée à l'unanimité

### Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

### Levée du moratoire sur la production porcine / Modification au RCI

#### **Résolution n° E-2004-80**

De demander à la Commission de l'environnement, dans le cadre du mandat confié par le conseil de la Communauté métropolitaine de Québec sur le suivi du dossier du développement durable de la production porcine, d'examiner les nouveaux pouvoirs octroyés par le Projet de loi 54 et de lui faire rapport sur l'opportunité pour la CMQ d'exercer ces nouveaux pouvoirs avec, advenant un tel cas, les hypothèses et avenues de modifications envisagées au règlement de contrôle intérimaire métropolitain (RCI).

Référence : Mémoire du 12 novembre 2004  
Responsable : Commission de l'environnement

Adoptée à l'unanimité

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2004-81**

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du Comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 16 octobre au 31 octobre 2004 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 89 311,76 \$, plus 31 287,58 \$ pour les salaires versés du 21 octobre au 11 novembre 2004 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de service entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau de dépenses du 12 novembre 2004  
Certificat du  
Trésorier : CT-2004-190  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

**Résolution n° E-2004-82**

De prendre acte du bordereau d'information en date du 18 novembre 2004 :

1. Lettre datée du 22 octobre 2004 du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir adressée au préfet de la MRC de Charlevoix concernant le RCI N 86-04.
2. Lettre datée du 22 octobre 2004 du ministre des Affaires municipales adressée au préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce concernant le règlement No 202-04-2004.
3. Lettre datée du 29 septembre 2004 du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir adressée au maire de la Ville de Québec concernant le règlement R.V.Q. 749.
4. Lettre datée du 12 octobre 2004 du sous-ministre du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir adressée au président de la CMQ concernant le projet d'étude de faisabilité d'un centre régional de compostage soumis par la CMQ dans le cadre des Fonds municipaux verts.
5. Note datée du 1er novembre 2004 de Denis Ouellet adressée au directeur général concernant une demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture de la société Hydro-Québec sur le territoire de la Ville de Lévis.
6. Note datée du 17 novembre 2004 du secrétaire-trésorier adressée aux membres du comité exécutif concernant des informations additionnelles sur le budget 2005 de la CMQ.

Référence : Bordereau d'information du 18 novembre 2004  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Société Conférence de capital de risque Canada-Etats-Unis

**Résolution n° E-2004-83**

Considérant les avantages que le territoire de la CMQ pourra en retirer à l'égard de son intégration à l'économie nord américaine, de son positionnement dans le monde du capital de risque et du développement du tourisme d'affaires, il est résolu :

D'appuyer financièrement la conférence « Canada-U.S Venture Capital Conference » qui se tient à Québec les 29 et 30 novembre 2004 en accordant un montant de 8 000 \$ au soutien de cet événement à la Société Conférence de capital de risque Canada-Etats-Unis.

De s'assurer d'une visibilité adéquate de la CMQ lors de la tenue de l'événement.

Référence : Mémoire du 16 novembre 2004  
Certificat du  
Trésorier : CT-2004-191  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.